

La Région poursuit son action pour améliorer les conditions d'accueil des établissements d'enseignement et de recherche



Signature de la convention de partenariat avec la Banque Européenne d'Investissement (BEI)

en présence de
Sékolène Royal, Présidente de la Région
et
Philippe de Fontaine Vive,
Vice-Président de la Banque Européenne d'Investissement

Mercredi 4 décembre 2012

Poitiers

Maison de la Région, salle Jean Monnet

SOMMAIRE

Partenariat BEI – Région : communiqué de presse	p.3
Une nouvelle convention en faveur de l'éducation	p.5
Partenariat Région – BEI 2009 – 2012 : une expérience réussie avec le photovoltaïque	p.7
La Région et ses partenaires	p.13
La BEI, soutien décisif à la croissance en France et en Europe	p.14
La Région poursuit ses actions dans les lycées et CFA	p.16
<i>Contacts presse</i>	<i>p.19</i>

Communiqué de presse BEI / Région Poitou-Charentes

L'Europe et la Région Poitou-Charentes se mobilisent ensemble pour la formation et l'apprentissage des jeunes de la région

Offrir aux jeunes de Poitou-Charentes des conditions optimales de formation et d'apprentissage afin de leur donner les meilleures chances de réussite, tel est l'objectif du **contrat de financement d'un montant de 185 millions d'euros** signé ce mercredi 4 décembre entre Ségolène Royal, Présidente de la Région Poitou-Charentes, et Philippe de Fontaine Vive, Vice-Président de la Banque Européenne d'Investissement (BEI).

Dans le contexte actuel de la contraction des financements sur le marché, **l'atout majeur de cette enveloppe est d'offrir à la Région des conditions financières très favorables grâce à la notation "AAA" de la BEI.**

Il s'agit d'un projet d'envergure en termes de rénovation et de modernisation des infrastructures : 38 lycées, 7 établissements professionnels et 8 établissements d'enseignement professionnel supérieur ont d'ores et déjà été ciblés. Un projet qui intervient en soutien à la politique d'éducation et d'excellence environnementale de la Région avec à la clef la dotation des infrastructures nécessaires à une éducation professionnelle et technique de qualité en particulier pour les filières d'apprentissage dont la demande est très forte en Poitou-Charentes.

L'efficacité énergétique est au cœur de ce projet dans l'objectif de réduire les émissions de gaz à effet de serre tout en soutenant les activités économiques de la région favorables à l'environnement.

Le soutien de la BEI s'inscrit dans la continuité du financement (200 M€) accordé en 2009 en faveur du plan de développement du photovoltaïque.

« Je ne peux que me féliciter de ce partenariat de qualité avec la Région Poitou-Charentes et sa Présidente. C'est un projet engagé, mené au titre d'une politique d'Excellence environnementale et de formation des jeunes » a commenté Philippe de Fontaine Vive lors de la signature.

« C'est un engagement d'envergure et important pour la BEI. Il est une concrétisation de notre engagement prioritaire en faveur de la croissance et de l'emploi en France. Et comme rappelé par le sommet pour l'emploi il y a trois semaines à l'Élysée lors du deuxième sommet sur l'emploi des jeunes en Europe, nous devons agir ensemble et maintenant. En créant des conditions optimales à la formation, nous donnons à chaque jeune de la Région la chance d'avoir un jour un travail. C'est tout le sens de notre engagement aujourd'hui aux côtés de la Région. »

Ce financement fait écho au niveau national à l'engagement sans précédent de la BEI en faveur de projets porteurs de croissance et d'emploi en France, auxquels la Banque a consacré à ce jour 6 milliards d'euros depuis janvier 2013, ce qui représente une augmentation de plus de 60 % d'activité par rapport à celle de 2012.

Un partenariat pour créer de bonnes conditions d'enseignement en Poitou-Charentes

« Après une convention signée entre la Région et la Banque Européenne d'Investissement (BEI) en 2009 en faveur du développement du photovoltaïque qui avait fait de Poitou-Charentes une Région pionnière en la matière, **la Région et la BEI réalisent un nouveau partenariat pour assurer aux élèves et aux équipes enseignantes les meilleures conditions d'enseignement et donner à chaque jeune les chances de réussite** », estime Ségolène Royal, Présidente de la Région Poitou-Charentes. « Les financements porteront sur le bâti avec un plan d'investissement pluriannuel pour la formation, l'éducation, la recherche et l'enseignement supérieur par la mise en œuvre des travaux de construction, de réhabilitation et de modernisation des lycées, Centres de Formation d'Apprentis (CFA), centres de recherche avec le souci d'efficacité énergétique. »

La BEI garantit à la Région des ressources complémentaires, d'un volume et d'une durée d'amortissement significatifs, mobilisables sur 5 ans en tant que de besoin et en fonction des priorités régionales. La Région voit sa qualité de signature et son mode de gouvernance budgétaire ainsi reconnus.

Une nouvelle convention en faveur de l'éducation

■ Sur quoi porte cette convention de partenariat ?

La Région Poitou-Charentes signe avec la BEI, ce mercredi 4 décembre 2013, une convention par laquelle la BEI permet à la Région de disposer d'éventuels financements complémentaires pour un montant maximum de 185 millions d'euros, mobilisables sur la période 2013 – 2018. **Ces ressources pourront être utilisées, en tant que de besoin par la Région pour des opérations de construction et de réhabilitation des établissements d'enseignement (lycées et CFA) et de recherche sans augmenter la dette globale.**

Cette initiative s'inscrit dans la prospective budgétaire pluriannuelle de la Région tant en matière de dépenses que de recettes, qui vise à maîtriser les dépenses régionales, à maintenir la plus faible pression fiscale des Régions françaises et à afficher un endettement peu évolutif.

Ces travaux prendront en compte la préoccupation énergétique dans le cadre du Schéma Régional Climat – Air – Energie (SRCAE).

Grâce à ce partenariat innovant, la Région accentuera son effort au service de sa politique éducative, avec notamment les projets prévisionnels suivants :

- **travaux d'amélioration de l'accueil et des conditions de travail** dans 38 lycées :
 - isolations de façades ;
 - réhabilitation des locaux de restauration ;
 - réfection et mise en sécurité ;
 - construction d'une maison des lycéens ;
 - restructuration d'ateliers ;
- **diverses interventions en faveur de l'Enseignement Supérieur et la Recherche** :
 - équipements sportifs ;
 - équipements de laboratoires ;
- **constructions et/ou réhabilitations de locaux dans les Centres de Formation de Apprentis (CFA) ;**
- **travaux de mise en sécurité et de conformité** des bâtiments et interventions liés à l'excellence environnementale :
 - travaux de mise en conformité incendie.

Ces projets de travaux apporteront des **effets bénéfiques à la filière du bâtiment**. En effet, en anticipation de la législation qui prévoit un objectif de bâtiment à énergie positive à l'horizon 2017 pour les bâtiments publics et pour tous à l'horizon 2020, la Région agit pour :

- que les travaux de constructions neuves répondent à ces exigences dès maintenant ;
- que les travaux de rénovation et de réhabilitation visent à une réduction des consommations énergétiques du bâtiment ;
- que le recours à des matériaux bio sourcés soit étudié systématiquement ;
- que l'approvisionnement local soit toujours privilégié.

Partenariat Région – BEI 2009 – 2012 : une expérience réussie avec le photovoltaïque

■ Une première en Europe

Après avoir adopté le Plan Energie Solaire en janvier 2008, la Région a signé une 1^{ère} convention avec la BEI à hauteur de 200 millions d'euros maximum pour mettre en œuvre les grands travaux sur la période 2009 – 2012, expérience unique en Europe qui a fait de Poitou-Charentes une Région pionnière en la matière.

Le Plan Energie Solaire a été financé conjointement par :

- la BEI à hauteur de 200 millions d'euros, utilisés en fonction des besoins de financement et sans engagement à les consommer ;
- les Caisses régionales du Crédit Agricole et Crédit Agricole Leasing en mettant à disposition de la Région une enveloppe supplémentaire de 200 millions d'euros, sans engagement à les utiliser.

Un soutien concret et conséquent pour les collectivités publiques, les entreprises, les professionnels et les agriculteurs grâce à ce partenariat tripartite novateur et ambitieux.

■ Quel bilan ?

Le partenariat Région, BEI et Crédit Agricole a permis un investissement global, pour les unités de production d'électricité solaire, de 171,5 millions d'euros pour 179 opérations. Le montant global utilisé est de 150 millions d'euros, dont 75 millions d'euros de la BEI.

Le partenariat précurseur entre la BEI et la Région Poitou-Charentes a permis :

- d'amplifier la concrétisation des projets d'unité de production d'électricité solaire ;
- d'atteindre l'objectif du Plan Solaire Régional 2009-2012 : 65 MW installés en 3 ans, avec un an d'avance (puissance dépassée fin mars 2011) ;
- de placer Poitou-Charentes dans les territoires français exemplaires pour les énergies renouvelables : en 2012, Poitou-Charentes a produit 103,2 kWh / habitant / an contre 62,7 au niveau national ;
- de financer ces opérations dans des conditions avantageuses.

Parmi les opérations, il faut noter 3 parcs au sol représentant 23 % de la puissance totale et 19,6 % des financements.

L'opération réalisée au Lycée agricole de Venours (86) est un exemple concret de la mise en œuvre de la politique de développement du photovoltaïque de la Région :

- 2 590 m² de panneaux répartis sur les plusieurs toitures du site ;
- mise en service en septembre 2009, elle fut la plus grande installation photovoltaïque du Poitou-Charentes jusqu'en 2010 ;
- production estimée : 375 MWh / an, soit l'équivalent de 70 % de la consommation électrique du site ou l'équivalent de la consommation électrique hors chauffage et eau chaude sanitaire d'environ 100 foyers de quatre personnes ;
- l'installation permet d'éviter le rejet de l'équivalent de 30 tonnes de CO₂ / an dans l'atmosphère.



■ Le rayonnement du photovoltaïque grâce au Plan Energie Solaire

Le Plan Énergie Solaire favorise l'installation de panneaux photovoltaïques sur le territoire régional, identifié comme ayant un potentiel solaire important.

Depuis 2004, la Région a soutenu directement le développement de 3 288 unités photovoltaïques sur l'ensemble du territoire pour une puissance totale de 109 MW (800 000 m²), soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de près de 100 000 habitants (hors chauffage). En région, la production photovoltaïque est devenue la 2^{ème} source d'électricité renouvelable, après l'éolien et devant l'hydraulique.

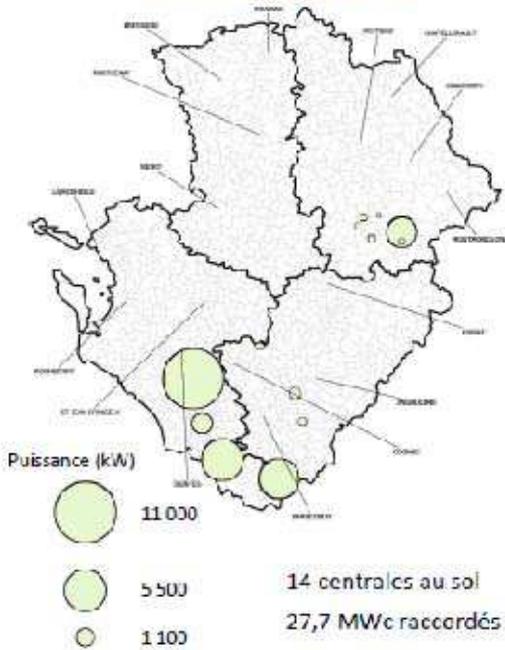
Quelques exemples de projets soutenus par la Région :

- Loudun (86) : une exploitation agricole dans le cadre du Fonds de Résistance Photovoltaïque ;
- Montendre (17) : un parc au sol, dans le cadre du prêt solaire régional avec la Banque Européenne d'Investissements (BEI) et le Crédit Agricole ;
- Vasles (86) : l'équipement de particuliers dans le cadre du Fonds Régional d'Excellence Environnementale Poitou Charentes (FREE) ;
- Vernoux en Gâtine (79) : une exploitation agricole dans le cadre du FREE ;

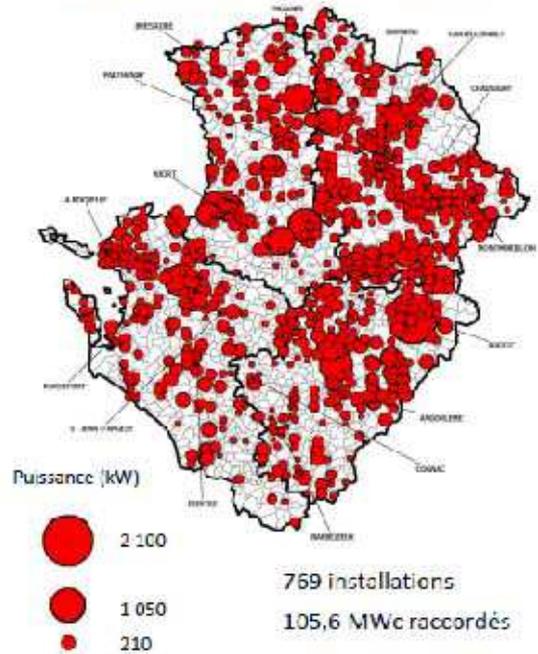
- Saint Genis de Saintonge (17) : un projet développé par la commune avec l'aide du FREE ;
- Thenezay (79) : l'équipement de l'Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) de la commune, de la salle des fêtes, de 4 logements de la gendarmerie et d'un bâtiment d'une entreprise de stockage ;
- Montmorillon (86) : plusieurs exploitations agricoles et des bâtiments communaux ;
- Surgères (17) : un bâtiment de la Communauté de Communes ;
- Siecq (16) : deux exploitations agricoles ;
- Ruffec (16) : l'EHPAD de la commune ;
- Nanteuil en Vallée (16) : 2 exploitations agricoles et un particulier.



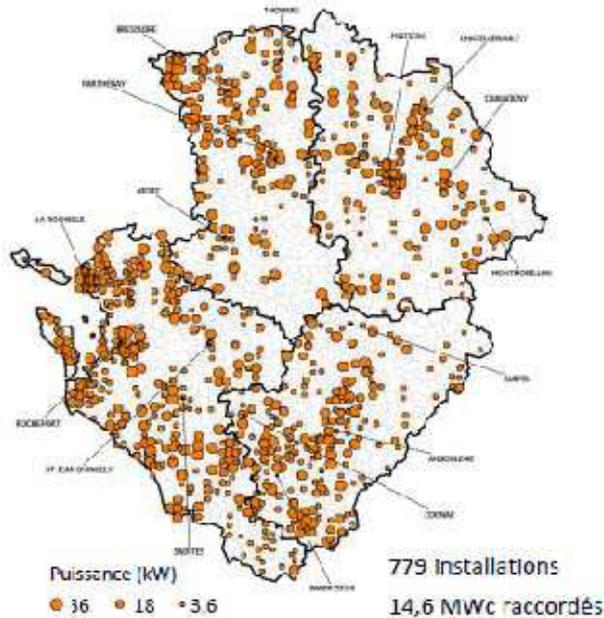
**Parc solaire photovoltaïque régional
des centrales au sol**



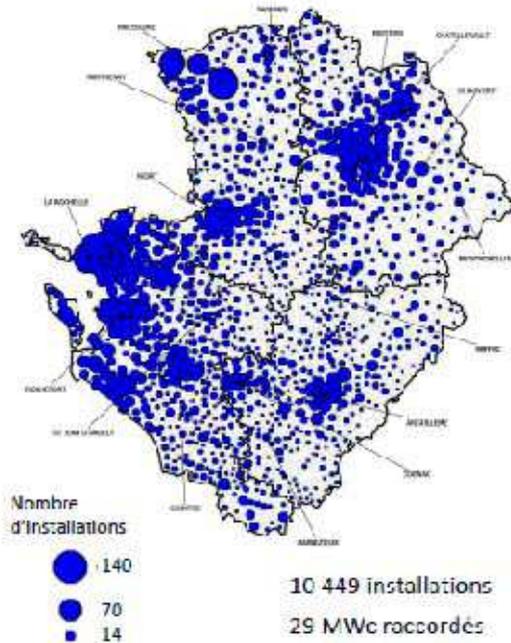
**Parc solaire photovoltaïque régional
des centrales toitures > 36 kW**



**Parc solaire photovoltaïque régional
des centrales toitures comprises entre
6 kW et 36 kW**



**Parc solaire photovoltaïque régional
des centrales toitures des Particuliers**





Lycée agricole Xavier Bernard
Rouillé (86)

Ecole des Métiers du solaire
Le Vigeant (86)



Lycée Kyoto
Poitiers (86)

■ Photovoltaïque : un soutien à l'emploi

Dans le cadre du Plan Solaire Régional adopté en 2008, ce sont **3 177 projets** qui ont été soutenus, correspondant à une puissance de 114 MWc. La Région est intervenue à hauteur de 31,7 M€.

La production électrique annuelle correspondante (127 GWh/an) équivaut à la consommation électrique (hors chauffage et eau chaude sanitaire) de **38 500 foyers**, permettant également d'éviter le rejet de 10 160 tonnes de CO₂ par an. L'activité générée correspondant à l'équivalent de **2 850 Emplois Temps plein (ETP)** répartis entre 2008 et 2012.

Cette dynamique impulsée par la Région en partenariat avec les acteurs régionaux a permis d'accentuer le développement de la filière photovoltaïque en Poitou-Charentes. Aussi :

- le Poitou-Charentes-Charentes est la **première région de France en nombre d'installateurs qualifiés** pour la pose de générateurs photovoltaïques (selon le référentiel Quali'PV et rapporté au nombre d'habitants) ;
- au 31 juin 2013, la puissance raccordée en région s'élevait à 186,8 MWc (1 400 000 m² de panneaux ; 205 000 000 kWh de production annuelle ; 16 400 tonnes de CO₂ évitées), ce qui fait de la filière photovoltaïque la deuxième source d'électricité renouvelable en Poitou-Charentes ;
- l'implantation en 2013 d'une **usine d'assemblage de panneaux photovoltaïques à Châtelleraut** sur le site de l'ancienne usine New Fabris renommée « Nouvelle Fabrique Écologique ». L'entreprise souhaite développer également la fabrication de composants pour la méthanisation et la micro-hydraulique permettant à terme de créer 250 emplois ;
- afin de soutenir l'activité pour les professionnels de la filière sur la période postérieure au moratoire décembre 2010, la Région Poitou-Charentes a été la seule à intervenir financièrement de manière conséquente avec le **Fonds de Résistance Photovoltaïque** pour une enveloppe globale de 10 M€. Sous forme d'avances remboursables, ce Fonds avait pour objectif initial de relancer plus de 350 projets en région correspondant à une puissance cible de 30 MWc. Objectif pleinement atteint, permettant un réel maintien de l'activité selon les professionnels, avec un total 372 dossiers représentant une puissance totale de 33 172 kWc pour une enveloppe financière globale de 10,3 millions d'euros.

La Région et ses partenaires

■ Le partenariat avec la BEI se poursuit

- ▶ Un 1^{er} partenariat réussi en 2009 avec la BEI qui a permis de financer des grands travaux entre 2009 et 2012 dans le domaine du **photovoltaïque** : concrétisation de projets d'unités de production d'électricité solaire grâce à des conditions de financement avantageuses.
- ▶ Une 2^{ème} convention pour la période 2013 – 2018 pour assurer des bonnes conditions d'accueil dans les **établissements d'enseignement et de recherche** : mise à disposition de 185 millions d'euros maximum pour financer des travaux dans lycées, CFA ou centres de recherche, fonds qui seront utilisés en fonction des besoins de la Région.

■ Un partenariat avec Bpifrance en faveur des entreprises

bpifrance La Région a signé une convention de partenariat en juillet 2013 avec Bpifrance qui permet d'améliorer les financements des entreprises :

- mise en cohérence des outils partenariaux de financement autour des filières prioritaires définies en commun ;
- proposition d'outils de financement complets : création, développement, innovation, transmission-reprise, internationalisation ;
- mise en commun d'outils d'intervention avec les fonds régionaux de prêts pour l'innovation et de capital-investissement ;
- simplification de l'étude des dossiers ;
- renforcement du travail partenarial au sein de l'Agence PME (www.poitou-charentes.fr).

La Région est en recherche permanente de solutions innovantes lui permettant de soutenir les projets structurants du territoire tout en maîtrisant son endettement sans augmenter les impôts depuis près de 10 ans.

La BEI, soutien décisif à la croissance en France et en Europe

En juin 2012, le Conseil européen adoptait le « Pacte européen pour la croissance » et faisait de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) le principal acteur de cette ambition nouvelle en souscrivant à une augmentation de capital de 10 milliards d'euros. Forte de ce soutien, la BEI s'est engagée à transformer en trois ans ces 10 milliards d'euros de capital en 60 milliards d'euros de prêts supplémentaires et contribuer ainsi à la réalisation de quelque 180 milliards d'euros d'investissements nouveaux.

La BEI est le partenaire européen de la croissance en France : 7 milliards d'euros de financements nouveaux en 2013.

Depuis janvier 2013, c'est un véritable plan de relance européen qui est lancé, tangible dès à présent et notamment en France : l'activité de la BEI y a d'ores et déjà progressé de plus de 60 %, passant de 4,3 milliards d'euros en 2012 à 6 milliards d'euros à ce jour. L'objectif des 7 milliards sera atteint fin 2013.

Une ambition nouvelle

L'engagement de la BEI s'est concrétisé par le financement de secteurs clefs de l'économie française tels que les petites et moyennes entreprises (PME), l'innovation, le transport, l'éducation et la formation des jeunes.

Les régions ont été un partenaire privilégié de la BEI en 2013 : 10 régions dont Poitou-Charentes ont bénéficié du soutien décisif de la Banque pour leurs projets de développement, ce qui représente un total d'investissements nouveaux de près de 2 milliards d'euros.

Une attention particulière a été portée aux **hôpitaux** avec un engagement de grande envergure (1,5 milliard d'euros) en soutien au programme national Hôpital Avenir. Le programme financera plus de 450 opérations portées par des établissements de santé publics et privés.

Quant aux **universités**, secteur nouveau d'intervention pour la BEI, elles bénéficieront avant la fin de l'année d'un engagement de 1,3 milliard d'euros de la Banque en faveur de 13 sites universitaires inscrits à l'Opération Campus.

Une action plus inclusive au cœur des territoires

Etre efficace, c'est agir en proximité avec les acteurs de terrain et organiser la complémentarité des outils européens et nationaux au service de la croissance. C'est le sens des deux partenariats noués en 2013 par la BEI avec la Caisse des Dépôts et Bpifrance. Grâce à leurs fortes implantations dans les territoires, les deux institutions françaises vont offrir aux porteurs de projets de petites ou moyennes dimensions un guichet unique d'accès aux financements européens.

Le groupe BEI a ainsi mis à disposition de Bpifrance une ligne de crédit de 750 millions d'euros et une garantie de 200 millions d'euros du Fonds européen d'investissement (FEI) qui vont accroître significativement les « prêts pour l'innovation » de Bpifrance. La coopération entre la BEI et la Caisse des Dépôts permet, par ailleurs, d'accélérer les cofinancements pour des infrastructures d'utilité collective : ainsi, les deux institutions ont apporté 72 millions d'euros pour le premier réseau numérique public en Haute Savoie, réalisé par le Syane.

La BEI, dont les actionnaires sont les états membres de l'Union européenne (UE), est l'institution de financement à long terme de l'UE. La BEI met à disposition des financements à long terme destinés à appuyer des investissements de qualité afin de contribuer à la réalisation des grands objectifs de l'UE.

Plus d'information :
www.bei.org

La Région poursuit ses actions dans les lycées et CFA

La Région accueille

53 742  élèves et apprentis

dans les **122** établissements
dont elle a la charge. 

En Poitou-Charentes, la Région considère que bien vivre au lycée est une condition de l'épanouissement de tous les élèves, de leur réussite scolaire et de leur insertion professionnelle.

C'est pour toutes ces raisons qu'elle a mis en place plusieurs actions déterminantes, et notamment des programmes de travaux dans les établissements.

Le nouveau partenariat signé avec la BEI prévoit des opérations de travaux dans les lycées et les Centres de Formation d'Apprentis (CFA) qui permettront à la Région de poursuivre son engagement fort dans le domaine de l'éducation :

- travaux d'amélioration de l'accueil et des conditions de travail dans 38 lycées ;
- diverses interventions en faveur de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- constructions et/ou réhabilitations de locaux dans les CFA ;
- travaux de mise en sécurité et de conformité des bâtiments et interventions liés à l'excellence environnementale.

La continuité de l'action de la Région en faveur de l'éducation

■ Investir pour l'avenir des lycéennes et des lycéens

Un plan de travaux très important avec 50 programmes d'investissements majeurs dans les lycées et CFA de la région, soit 143 millions d'euros engagés depuis 2011, dont :

- création et rénovation de 1 504 places d'internat dans 8 établissements pour 37,9 millions d'euros ;
- 11 opérations dans les bâtiments scolaires pour 45,3 millions d'euros ;
- 4 ateliers, 2 gymnases, 3 locaux « élèves et vie scolaire » pour 28 millions d'euros ;
- 5 opérations d'amélioration de l'isolation et du chauffage pour 3,4 millions d'euros.

Exemples de travaux réalisés grâce au soutien de la Région :

► Lycée Auguste Perret : visite du chantier à l'occasion de la signature de la convention Région et BEI

Des investissements majeurs par la Région en matière :

- d'internat : charpente et couvertures, menuiseries extérieures, cloisons intérieures, cabines sanitaires, réseaux plomberie et électricité (capacité d'accueil : 96 internes) ;
- de travaux de sécurité et de conformité ;
- de travaux de mises aux normes et sécurisation du sous-sol du bâtiment administration
- de remplacement du silo de l'atelier pédagogique menuiseries ;
- ...

► Le Lycée Kyoto : premier lycée d'Europe « 100 % énergie propre » à Poitiers



Avec des besoins énergétiques optimisés par une architecture et des matériaux adaptés, ce lycée professionnel consomme **13 fois moins de chauffage et 22 fois moins d'électricité qu'un lycée en conformité avec la réglementation en vigueur** au moment de sa conception. Isolation performante, toiture végétalisée, équipements à faible consommation d'énergie, micro-cogénération, panneaux photovoltaïques, gestion de l'eau...

Ce lycée, voulu comme exemplaire en qualité environnementale, est le **1^{er} du genre en France**. Son exemplarité repose sur plusieurs actions concrètes :

- moins de dépenses d'énergies ;
- plus d'énergies renouvelables ;
- l'utilisation de matériaux naturels ;
- une protection de la santé des élèves ;
- une démarche de « Haute Qualité Humaine » vis-à-vis des professionnels, des lycéens, des apprentis et des riverains ;
- une gestion de l'eau réfléchie.

► **D'autres exemples de travaux :**

- construction d'une chaufferie biomasse au Lycée agricole Xavier Bernard à Rouillé (86) qui alimente l'établissement et l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA) ;
- construction d'un atelier pédagogique de maintenance éolien au Lycée Raoul Mortier de Montmorillon (86) ;
- extension, réhabilitation de l'externat et extension de l'internat au Lycée Maurice Merleau Ponty Rochefort (17) ;
- construction d'un moulin expérimental (seulement 3 en France) à l'ENSMIC ENILIA de Surgères (17), Lycée de l'alimentation. Un investissement qui a permis le transfert de l'Ecole Nationale de Meunerie de Paris à Surgères.



Atelier pédagogique
Lycée Raoul Mortier
Montmorillon (86)



Chaufferie biomasse
Lycée Raoul Mortier
Montmorillon (86)

Dans le cadre du **Budget Participatif**, mis en place depuis 2006, 61 millions d'euros ont été investis pour soutenir **2 768 projets**.

Contacts presse Région Poitou-Charentes :

Maryline Simoné, porte-parole, conseillère régionale
06 31 24 64 30 – maryline.simone@gmail.com

Valérie Courrech, attachée de presse
06 15 56 12 84 – valerie.courrech@gmail.com

Contact presse Banque Européenne d'Investissement :

Anne-Cécile Auguin,
+352 621 36 19 48 - a.auguin@eib.org
www.bei.org/press -
Service de presse : [+352 4379 21000](tel:+352437921000) – presse@bei.org